



Ecole Primaire Jules-Ferry

10, rue Germain Chauveau

37400 AMBOISE

Tél.: 02.47.57.01.32

ec-jules-ferry-amboise@ac-orleans-tours.fr

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 23 JUIN 2016

Présents : Mme Badier, Mme Hacia, Mme Diawara, Mme Boulay, M. Barrois, M. Maignan, enseignants ; Mme Hatton, Mme Pinon, Mme Désiré, Mme Daveau, Mme Bonnin, Mme Donné, représentants des parents ; Mme Venhard, représentante de la Municipalité ; Mme Reboulleau, A.T.S.E.M. ; Mme Huard, représentante des Temps Périscolaires ; Tom, Titouan, Laura, Kylian, Hanaé, Lisa, Maxime et Benjamin, élèves délégués.

Excusés : Mme Pennaneac'h, Mme Bouchet-Olivier, enseignants ; Mme Chiron, Mme Metton, M. Poirier, représentants des parents ; Mme Bourgognon, A.T.S.E.M. ; les agents municipaux ; M. l'Inspecteur de l'Education Nationale ; Belynda, Sémi, Romane, Yoann, élèves délégués.

• Compte-rendu de la deuxième réunion du conseil d'élèves :

CLASSE	POINTS DISCUTES	DECISIONS	QUI REALISE ?
C.P.-C.E.1	<ul style="list-style-type: none"> • Serait-il possible d'avoir plusieurs bacs à sable ? • Problème des jeux qui cohabitent sur le terrain de basket. 	<ul style="list-style-type: none"> • Débat sur le bac à sable (hygiène...). Pas de nouvelle demande. • Débat : que faire ? Comment faire ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Aux élèves de proposer et trouver une solution de cohabitation !
C.E.1-C.E.2	<ul style="list-style-type: none"> • Est-ce possible de jouer avec des échasses dans la cour ? • Certains élèves arrachent les feuilles et branches des arbres. • Attention aux jeux apportés de la maison, ils peuvent poser problème en créant des histoires. • Il n'y a pas assez de sorties ! 	<ul style="list-style-type: none"> • Rappel des règles de sécurité et de respect du matériel. • Rappel du respect : comment faire passer le message ? Sanctionner ? • Rappel : tout ce qui est apporté de la maison peut être perdu, volé, cassé, confisqué... • Débat : pour sortir, il faut de l'argent (400 € de bus pour aller au Grand-Pressigny par exemple). De plus, il faut des adultes, certains parents ne se proposent « que » pour les sorties « intéressantes »). 	<ul style="list-style-type: none"> • Peut-être qu'un panneau de rappel des règles pourrait être fait dans les T.A.P. ? • Les enseignants peuvent sanctionner, mais pas empêcher les élèves d'apporter ces jeux (on ne peut pas fouiller les cartables !). • Les enseignants organisent les sorties en fonction des projets.

	<ul style="list-style-type: none"> • A la cantine, les repas s'améliorent doucement. Mais parfois, il n'y a pas assez de pain. 		<ul style="list-style-type: none"> • Transmission aux agents : le pain n'est plus placé sur la table au début du service.
C.M.1- C.M.2	<ul style="list-style-type: none"> • Les élèves proposent d'insister au début d'année, et de rappeler régulièrement, le rôle des délégués, ainsi que celui des médiateurs dans la cour : penser au gilet jaune. • Y aura-t-il un pique-nique le dernier jour d'école ? • Peut-on avoir un ballon en cuir dans la cour ? (car les ballons en mousse s'abîment). • Retour sur le projet danse : c'était très bien, mais certains élèves considèrent que ce n'était pas de la danse ! En tout cas, tout le monde a bien participé ! 	<ul style="list-style-type: none"> • Rappeler les règles. Ouvrir le rôle de médiateurs aux élèves de CE2 pour la fin de l'année. Rappel : pour être médiateur, il faut être volontaire et avoir une conduite irréprochable. • C'est un moment apprécié de tous ! • Problème de sécurité (le ballon en cuir peut faire mal et casser des lunettes, des vitres...) donc non ! 	<ul style="list-style-type: none"> • Aux enseignants d'insister dans chaque classe. • Les agents confirment qu'il y aura bien un pique-nique !

Discussion autour du composteur : voir avec les déchets de cantine ? Et qui pourrait récupérer ce compost (jardiniers de la ville, parents ?)

- Bilan des projets et sorties : Projet danse très apprécié : tous les élèves ont participé, sans rechigner, quel que soit le niveau. Certains ont pensé que ce n'était pas de la danse ! Il s'agissait pourtant de danse contemporaine, à laquelle les élèves (et parents !) ne sont pas forcément habitués. Rappelons que l'objectif de ce projet était de découvrir un type de danse et de s'exprimer avec son corps. Les interventions de la compagnie 4 A Corps ont été très appréciées. Les classes élémentaires bénéficient encore d'interventions du CCNT, avec un autre travail (autour de la musique de bal musette et de l'égalité fille/garçon). Pour rappel : projet financé par la Mairie.
Randonnée pédestre : malheureusement sous la pluie, dommage !
Semaine du livre et dessins sur les sacs : réussites.
Ferryades : à l'école, faute de météo correcte !
Classes maternelles : sortie à Chouzy-sur-Cisse (sentier pieds-nus : intéressant mais accueil moyen) : météo mitigée, des moustiques...
Classe de CP-CE1 : projet « Vivre ensemble », difficile à mettre en place avec certains élèves et parents irrespectueux des enseignants et de l'Ecole.
Classe de CE1-CE2 : Musée de la Préhistoire du Grand-Pressigny. Mme Boulay regrette juste d'avoir manqué cette sortie en raison d'un stage de formation ! Sortie très appréciée.
Classe de CM1-CM2 : sortie vélo + ateliers USEP sur la place du marché : merci aux parents accompagnateurs ! Projet « Agenda santé » : réalisation d'illustrations pour l'agenda

2016-2017 qui sera confié à tous les élèves de CM2 du département. Sortie « patrimoine » à Amboise, avec le Pays Loire-Touraine. Spectacle de marionnettes, finalisant le projet avec Charlotte Gosselin. Découverte du frisbee-ultimate le 24 juin. Rencontre de tennis le 5 juillet à l'Ile d'Or. Rencontre chorale : seulement 13 élèves présents sur 23, c'est dommage !

A noter que l'APE a financé le bus pour la sortie au Grand-Pressigny des CE1-CE2 et à Chouzy-sur-Cisse pour les maternelles : un grand merci !

Par ailleurs, les enseignants remercient les parents qui se rendent disponibles pour accompagner les sorties : toutes ne sont pas « agréables » ou « faciles ». Cela demande investissement et responsabilité.

Pour la rentrée de septembre, les parents volontaires pour accompagner la classe de MS-GS devront passer un agrément début septembre. Ils devront se manifester au plus tôt (mot à venir dans le cahier de liaison).

- Fête de l'école : Elle aura lieu le samedi 2 juillet, selon le déroulement habituel : spectacle par les élèves, temps d'expression libre pour les CM2, temps T.A.P., remise de cadeaux par l'APE, puis kermesse, jeux et buvette sans circulation d'argent. L'école prend en charge les frais de la SACEM. Les tickets sont en prévente dans les classes. Chaque enfant aura son carnet de tickets pour les activités, il gagnera un point à chaque stand qu'il échangera contre un ou des cadeau(x) en sortie. Guillaume Dumont gère la mise en scène, autour du thème du cirque. Mme Bonnin propose de décorer la cour avec des personnages de Barbapapa.

- Travaux réalisés et à prévoir : Un deuxième V.P.I. (vidéo-projecteur interactif) a été installé dans la classe de CE1-CE2 pendant les vacances de printemps. L'école est donc bien équipée (deux classes sur 3 élémentaires !). Elle salue cette démarche à poursuivre !

Il est noté que de nombreux mégots sont retrouvés devant et dans la cour de l'école. Serait-il possible d'installer un cendrier à côté des boîtes aux lettres ? Un mot sera mis dans les cahiers.

Le sable sera changé pendant les vacances, avec un supplément pour combler le tour de la structure.

Quelques bons de travaux sont transmis pour les vacances (menuiserie essentiellement). A noter qu'une déclaration au registre de sécurité a été faite par M. Maignan : demande de pose d'une main-courant dans l'escalier de la cave, ainsi que d'étagères fixées au mur de la cave pour stocker les archives de l'école (actuellement, ce sont de vieux lits à barreaux, en bois, qui font office d'étagères). Les archives départementales sont passées récupérer des dossiers anciens (registres matricules, inventaires... datant parfois de plus d'un siècle), un listing sera transmis à l'école, qui transférera à la Mairie. Du coup, un tri important a été réalisé dans les archives.

- Organisation pédagogique pour la rentrée 2016 : ***A ce jour, et sous réserve de modifications dans l'été***, les effectifs, répartition et organisation pédagogique retenus sont les suivants :

NIVEAU	Au 13/06/2016
PS	20
MS	19
GS	14
CP	17
CE1	11

CE2	14
CM1	15
CM2	10
TOTAL	120

5 classes (moyenne : 24)
PS-MS 20 + 7 = 27 avec Mme Badier
MS-GS 12 + 14 = 26 avec Mme Hacia
CP-CE2 17 + 6 = 23 avec ?
CE1-CE2 11 + 8 = 19 avec ?
CM1-CM2 15 + 10 = 25 avec M. Maignan et ?

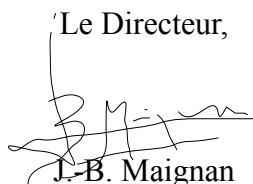
A compter de la rentrée prochaine et la mise en place des nouveaux programmes, le CE2 bascule dans le cycle II, ce qui ne crée pas « d'écart » avec les CP. Le conseil des maîtres a choisi cette répartition pour profiter d'élèves plus autonomes avec les CP (contrairement à des élèves de CE1 en début d'année). Par ailleurs, la Sixième est intégrée au cycle III avec le CM1 et le CM2. La répartition définitive sera affichée le jour de la prérentrée.

Mme Boulay quitte l'école pour une formation d'enseignante spécialisée. Mme Diawara, qui n'était nommée qu'à titre provisoire, part pour un autre poste. Mme Pennaneac'h quitte également l'école. Les enseignants nommés prochainement ne le seront qu'à titre provisoire.

- Arrêt de bus : Un mot de la CCVA a été remis à tous les parents concernant l'arrêt de bus situé devant l'école (rue Germain Chauveau) : le bus de la Ville stationne tous les mercredis à 11h30 sur l'arrêt zébré. Il est donc impératif de respecter cet emplacement et qu'aucune voiture n'y stationne, pour des raisons de sécurité. Les contrevenants s'exposeront à une amende. Il en est de même pour les jours de sorties scolaires (piscine ou sortie ponctuelle). Il convient également de respecter l'agent de circulation présent. Toute transgression et tout manque de respect seront transmis à la police municipale.
- Temps périscolaires : pas de changements au niveau des animateurs. Proposition d'une activité « échecs » au CM1. Bruno Cornier n'interviendra qu'en GS, CE2 et CM2. Les CM2 auront aussi accès à des ateliers « radio » autour du son ! PS : ludothèque (en fin d'année), sur la base du volontariat au lever des enfants (pas d'inscription par les parents). Succès du cahier de liaison pédagogique et éducatif.

A Amboise, le 23 juin 2016,

Le Directeur,



J.-B. Maignan

Mme Badier, Mme Hacia, Mme Diawara, M. Maignan, Mme Pennaneac'h, Mme Boulay, Mme Bouchet-Olivier, M. Barrois, Mme Reboulleau, Mme Bourgognon, Mme Désiré, Mme Metton, M. Poirier, Mme Hatton, Mme Donné, Mme Pinon, Mme Chiron, Mme Daveau, Mme Bonnin, Mme Vénhard, Mme Huard, Agents municipaux, M. l'Inspecteur de l'Education Nationale, Service Education-Jeunesse, Dossier Ecole.